

Direction de la communication

À Mâcon, le 8 décembre 2011

Votation citoyenne RCEA : 94,8% disent non aux péages et préfèrent l'alternative gratuite financée par l'écotaxe !

Le dépouillement de la votation citoyenne organisée par le Conseil général de Saône-et-Loire s'est tenu ce jeudi. Résultats : l'alternative gratuite financée par l'écotaxe est plébiscitée avec 94,8% des voix !

La votation citoyenne a rencontré un immense succès auprès des Saône-et-Loiriens concernés, avec 29 756 participants. Le Conseil général de Saône-et-Loire tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé et défendu cette votation citoyenne, un nouvel acte de démocratie participative.

Le Conseil général a défendu constamment le principe d'une mise à deux fois deux voies gratuites de cette route pour garantir la sécurité des déplacements et améliorer le développement économique de nos territoires. Le Gouvernement avait arbitrairement rejeté l'alternative présentée par le Conseil général, alors qu'elle permettait de financer l'aménagement de cette infrastructure par l'écotaxe sur les poids lourds.

« Les résultats de cette votation montrent une nouvelle fois que les Saône-et-Loiriens ne peuvent se résoudre à une concession privatisant un bien public pour lequel ils ont fortement participé » déclare Jean-Luc Fonteray, vice-président du Conseil général chargé du transport, des routes et des infrastructures. « La RCEA étant le seul itinéraire convenable de déplacement, sa transformation en autoroute contraindra les habitants à un non-choix : des allongements insupportables de temps de parcours ou payer pour rouler en sécurité. C'est un dilemme tout simplement inacceptable ! » conclut-il.

Forte de ce résultat, la Saône-et-Loire va pouvoir affronter le Gouvernement en portant la parole de ses habitants avec cette votation !

Résultats du scrutin :

- 29 756 enveloppes dépouillées
- 217 bulletins blancs ou nuls, soit 0,7%
- 29 539 suffrages exprimés, soit 99,3%
- 1 529 bulletins « Oui », soit 5,2%
- 28 010 bulletins « Non », soit 94,8%

Chiffres de la votation citoyenne :

- 29 756 foyers participants, soit plus de 30 % des foyers ont répondu malgré un mode de distribution non individualisé
- 42 scrutateurs et délégués bénévoles
- 4 941 visites de la page RCEA sur le site Internet www.cg71.fr et 154 commentaires
- 600 personnes aux trois réunions publiques du mois de novembre 2011